

Image not found or type unknown



Puis je récupérer les sommes versées a tord?

Par **dany**, le **02/12/2011** à **05:44**

Bonjour, rnje verse une pension a ma fille agée de 21ans, a mon ex, au moyen d une saisie sur salaire. je n ai plus de nouvelle d elles ,ni d adresse ou les joindre. j ai saisie le jaf, on m a informé que ce serait long ,est il possible de recuperer les pensions alimentaires versées a tord?merci